

**SYNTHESE DU RAPPORT EDATER (janvier 2008)**  
**Concernant l'évaluation des effets d'une fusion**  
**Haute et Basse Normandie**

*Du point de vue de l'Europe et du monde, la Normandie constitue d'ors et déjà une seule grande région (...) La fusion ferait donc coïncider réalité économique internationale et réalité administrative. Elle apporterait de la clarté aux interlocuteurs étrangers. Elle permettrait de porter et valoriser le titre de 5<sup>ème</sup> région française. (P102)*

- **Un poids démographique incontestable** (p7)

La grande Normandie deviendrait le 6<sup>ème</sup> ensemble démographique régional en France

Mais un territoire à faible dynamique démographique, (...) qui atteste d'une faible attractivité.

Une population globalement jeune, se classerait au 6<sup>ème</sup> rang national pour l'indice de jeunesse

- **Une économie puissante** (p9)

L'ensemble représenterait le 6<sup>ème</sup> PIB national

Un tissu d'entreprise important mais qui a du mal à se renouveler.

Si l'on corrèle le nombre d'entreprises sur le territoire et la création d'entreprise, la Grande Normandie changerait de catégorie. Sans faire encore partie des régions leader, elle quitterait le peloton de queue, situation occupée par les deux régions prises séparément.

Un effet mécanique en termes de richesse globale (p94) : Un gain potentiel de croissance estimé en 0,3 et 0,5 points par an

Un gain en terme de création d'entreprise (20 % en moyenne)

- **Un poids lourd en matière d'emplois** (p11)

La grande Normandie totaliserait près de 800 000 emplois salariés, se plaçant ainsi au 6<sup>ème</sup> rang national. (...) Seconde région française pour l'emploi salarié des activités agricoles, la pêche et la sylviculture.

Les deux régions cumulent des difficultés qu'elles rencontrent en matière de dynamique d'emploi

- **Les activités industrielles : un poids lourd au niveau national** (p14)

En matière industrielle, la grande Normandie se classerait dans le groupe de tête des régions françaises.

- **L'action culturelle : facteur d'attractivité** (p123)

L'union des deux régions permettrait d'investir dans des programmations et des équipements culturels et sportifs à plus forte notoriété et à rayonnement national, voire international.

- **Ouverture à l'international : économies d'échelle** (p127)

La présence à Bruxelles d'un seul bureau pour représenter la grande Normandie permettrait de réaliser des économies de fonctionnement et de spécialiser certains agents sur des sujets spécifiques.

Un gain en terme d'investissement de capitaux étrangers et donc d'emplois induits sur des secteurs innovants.(p94)

*Les deux régions poursuivent une même volonté d'exister au plan national et européen, ce qui leur permettrait de :*

*- Peser au sein de l'Arc Manche*

*- Gagner une image attractive auprès des jeunes et des entreprises au niveau national et international*

*- Renforcer le rôle « d'épine dorsale » de l'axe Seine dans une recherche d'attractivité renforcée tant au niveau national qu'europpéen. (p60)*

Les grands risques selon le rapport EDATER sont les effets d'éloignement du terrain dans les domaines :

- De l'aide aux entreprises (p103)
- De l'agriculture (p104)
- Du tourisme (p105)
- De la politique des lycées (p115)

Ces risques dépendent exclusivement de choix politiques des chefs lieux de la future région Normandie.

**Le choix d'une capitale régionale unique renforcerait le risque d'éloignement géographique, et serait l'option la plus couteuse en terme de réorganisation de l'administration** (p166 et p184)